

Ville de Mont de Marsan

Liste des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2024

N°	Objet :	Vote du conseil Municipal :
1	Procès-verbal de la séance du 11 avril 2024.	Unanimité
2	Compte rendu des décisions du Maire.	Unanimité
3	Présentation du Plan d'action mutualisé 2024-2027 Ville-Agglo-CCAS-CIAS en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.	Information
4	Mise à jour du tableau des effectifs.	Unanimité
5	Approbation de la convention 2024 avec l'établissement public à caractère administratif festival Arte Flamenco.	Unanimité
6	Projet de réhabilitation du Musée Despiau-Wléricq – Validation de l'Avant Projet Définitif soumis par le groupement VURPAS Architectes, AIA Ingénierie, Itinéraire Bis et Designers Unit.	Majorité (28 voix pour, 1 voix contre, 6 abstentions)
7	Désaffectation et déclassement du domaine public communal – abords du Musée Despiau-Wléricq.	Unanimité
8	Inscription à l'inventaire réglementaire du Musée Despiau-Wléricq d'un masque en terre cuite de Charles Despiau.	Unanimité
9	Inscription du nom de Monsieur Lucien Henri CALONGE Y VILLAR sur le Monument aux Morts de Mont de Marsan pour la guerre d'Indochine.	Unanimité
10	Actualisation du plan de financement du projet « Aménagement de l'îlot Laulom ».	Unanimité

11	Désignation des membres du Conseil Local de la Vie Associative – modification.	Unanimité
12	Désignation des délégués au Comité Territorial du Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes (SYDEC).	Unanimité
13	Désignation des membres des commissions municipales – modification.	Unanimité
14	Acquisition et intégration au domaine public des Rues du Général Castelnau et Jean Hirigoyen à Mont de Marsan.	Unanimité
15	Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Parcs et Stationnement – modification.	Unanimité
16	Campagne de ravalement de façades – Attribution de subventions.	Unanimité
17	Décision modificative n°1 – Budget annexe Self Bosquet.	Unanimité
18	Attribution d'une subvention d'équipement au budget annexe du Self Bosquet.	Unanimité

Toutes nos délibérations, décisions et informations complémentaires sont en ligne sur notre site internet : <http://www.montdemarsan.fr>

Fin de séance 20 h 46.